

MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

BULLETIN *municipal*



MAI 2025

N°129



DOSSIER ► P. 10

- *Plat ou montant, à chacun son chemin*
- *Au rythme des petits pieds*

www.montbonnot.fr

SOMMAIRE

► Informations Mairie

- Inauguration du centre de loisirs P. 4
- Réunion avec les associations P. 5
- Pose de la première pierre du Triptik P. 5
- Travaux : gymnase du Pré de l'Eau, PAV, Vidéo-protection, Gendarmerie P. 6-7
- Rénovation du terrain de rugby : début des travaux le 2 juin ! P. 7

► Informations CCAS

- Rencontre des seniors autour d'un repas P. 8
- Conférence sur le cerveau P. 8
- Des colis transformés en dons pour deux associations P. 9
- Nouveau terrain de padel au parc des loisirs P. 9

► LE DOSSIER

- Plat ou montant, à chacun son chemin P. 10/11
- Au rythme des petits pieds P. 12

► Portrait

- Francesca filatondi, une vie synchronisée P. 13

► Évènements

- Alain Charra, hommage à 60 ans de peintures P. 14
- 2^{ème} festival photo nature et montagne P. 15
- Cérémonie du 8 mai 2025 P. 15

► Environnement

- Athanor P. 16

SPAP : c'est la saison, évacuons ! P. 16

Label APIcité 2024 : l'engagement « exemplaire » de notre commune P. 17

Voiture électrique P. 17

De petits nouveaux bien implantés P. 18

► Médiathèque Saint-Exupéry

Café BD P. 19

À l'occasion de la manifestation nationale : les nuits de la lecture P. 19

Un salon de thé, café, lectures inhabituel concocté par les bibliothécaires P. 19

► Vie locale

Plan d'action contre les nuisibles : un budget en baisse, mais des actions indispensables P. 20

Baisse des tarifs de l'électricité : ce qui a changé depuis le 1^{er} février P. 20-21

► Jeunesse et Scolaire

Carnaval à l'école des Chavannes P. 22

Hôtel à insectes P. 22

Le permis internet, à quoi ça sert ? P. 23

Carnaval sous l'océan P. 24

Des ateliers participatifs pour co-construire une belle déambulation ! P. 24

Escapade P. 25

Les vacances du centre évasion dans les nouveaux locaux ! P. 25

► Les associations P. 26 à 31

NAISSANCES



- **Kataleya YANG**
le 30 décembre 2024
- **Sloan CHATAING**
le 9 février 2025
- **Léane BEGUIN**
le 20 février 2025
- **Eloane FRAJER SICARD**
le 28 février 2025

Directeur de la publication : Dominique Bonnet / Comité de relecture et Rédaction : D. Bonnet, G. Farrugia, C. Hallé, MB. Mathieu, P. Descharrières, A. Maffet, Anne-Marie Spalanzani / Service communication : M. Calanca, L. Chataing / Iconographie : Services municipaux, élus et associations / Conception et Impression sur papier PEFC : Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot-Saint-Martin) Tirage : 3300 exemplaires / Dépôt légal : Mai 2025 / Le bulletin est consultable dans son intégralité sur www.montbonnot.fr

Si vous souhaitez faire part d'un événement familial, envoyez votre texte accompagné, ou non, d'une photo à communication@montbonnot.fr



LE MOT DU MAIRE

En passant devant l'école du Tartaix ces derniers mois, vous avez forcément remarqué cette extension de bâtiment aux couleurs rouge, orange et jaune.

Il s'agit bien du nouveau centre de loisirs, inauguré le 8 février avec la députée Camille Galliard-Minier, vos élus, les entreprises qui ont participé au chantier, ainsi que les différents services de la Mairie, en particulier le service jeunesse. Les enfants ont pu prendre possession des lieux dès les vacances de février, puis d'avril. Ces nouveaux locaux communiquent avec l'école du Tartaix, cela permet de mutualiser certains équipements : cantine, hall, plateau sportif. Nous aurons dans cet équipement des espaces totalement dédiés au centre de loisirs, les 3-5 ans sont au rez-de-chaussée, les 6-11 ans au premier étage. C'est aussi la fin des déménagements et emménagements à chaque vacance scolaire.

Pour cette édition de printemps, le bulletin municipal s'attarde dans le dossier central sur les chemins piétons de la commune. Une pratique piétonne iconique pour les enfants de la commune (avec la montée de le Souchière), mais aussi le Tartibus qui emmène les élèves à l'école par des chemins sûrs. L'association Montbonnot running profite également des chemins disponibles. Ils ont été faits au cours des différents mandats avec pour but d'inciter les habitants au déplacement à pied, dans un but pratique et pour se maintenir en forme.

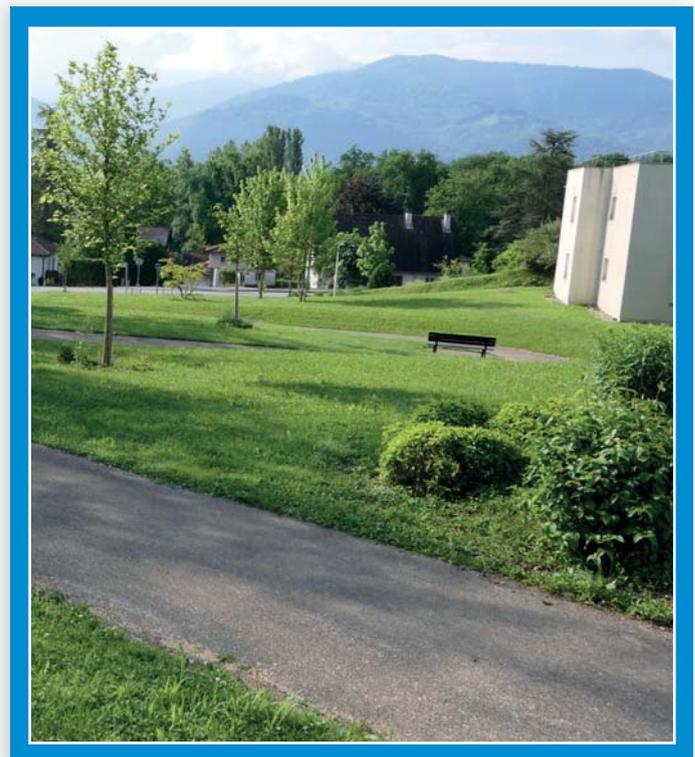
Du côté des finances, la commune continue d'être ponctionnée par l'État. Dans le dernier éditorial, vous aviez pu lire qu'une somme de 48 000 € était prélevée chaque année. Cette fois-ci, un dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales nous oblige à verser 150 000 € supplémentaires. C'est le cas aussi pour 20 autres communes du Grésivaudan, selon leur taille, tout comme la Communauté de communes Le Grésivaudan qui va devoir verser 1,3 millions

d'euros. La commune vote toujours ses budgets à l'équilibre, tandis que l'État n'est pas en capacité à équilibrer le sien.

La Mairie continue de proposer de nombreuses actions en direction de l'environnement et du développement durable lors de différentes manifestations que vous pourrez découvrir dans les pages dédiées : visite du centre de tri Athanor, visite de l'Institut National de l'Énergie Solaire, distribution de composteurs, prêts gratuits de vélo électrique... Par ailleurs, un agent a construit deux hôtels à insectes à destination des écoles.

Et puis un éditorial de printemps ne saurait terminer sans vous annoncer ses manifestations estivales. Comme les années précédentes, retrouvez la fête de la musique (**samedi 21 juin**) et la fête médiévale (**samedi 5 juillet**), ainsi que d'autres manifestations associatives iconiques avec Musique dans le Grésivaudan (**25 juin**), la fête du village et des écoles (**28 juin**), Grésiblues (**3 juillet**) et Cinétoiles (**30 août**). Toutes nos manifestations seront communiquées sur nos prochains Flash info et sur nos supports numériques !

 **Dominique Bonnet,**
Maire de Montbonnot-Saint-Martin





INAUGURATION DU CENTRE DE LOISIRS

L'inauguration de ce bâtiment, qui est entièrement dédié à notre centre de loisirs, l'Escapade, centre de loisirs du mercredi et l'Évasion pour les vacances scolaires, a eu lieu le samedi 8 février.

Le centre aéré sur la commune de Montbonnot-Saint-Martin a été mis en place en 1995. Il s'appelait la ruche, c'était un centre aéré associatif sous tutelle AFR (Association Famille Rurale) avec un engagement totalement bénévole de Christine Fugain. Elle l'a dirigé de main de maître, pendant 17 ans. Une page a été tournée, le Maire et son conseil municipal de l'époque avaient souhaité que ce centre de loisirs devienne communal.

Merci à toi Christine pour nous avoir montré le chemin et pour nous avoir montré également qu'un centre de loisirs était indispensable pour une commune comme la nôtre.

En début de ce mandat, une réflexion a été entamée, il devenait urgent de réfléchir sur la création d'une structure dédiée aux enfants, puisque nous avons des obligations à chaque ouverture du centre de loisirs :

- La semaine avant, les services techniques devaient amener tout le matériel nécessaire et le ramener à la fin de la semaine pour que tout soit à nouveau remis en place afin que les élèves puissent retrouver leurs classes et leur école pour les sept semaines suivantes.
- Refuser des enfants. Nous avons pu obtenir de la part de la CAF une augmentation du nombre d'enfants que l'on pouvait accueillir.

D'où la nécessité de construire un bâtiment pour les accueillir en toute sécurité et pour pouvoir, au fur et à mesure des années, augmenter le nombre d'enfants en fonction de la demande. L'idée était de pouvoir avoir des espaces différents pour les petits 3-5 ans et pour les grands 6-12 ans. Il était donc nécessaire d'agrandir aussi la cantine pour que les petits puissent avoir du mobilier prévu pour leur âge.

Il n'était pas facile d'agrandir le bâtiment école du Tartaix, ce dernier avait déjà été agrandi plusieurs fois :

- Agrandissement de la cantine et des locaux pour le périscolaire,
- Création d'un préau en toile tendue,
- Création de deux classes supplémentaires.

Il fallait réfléchir à la création d'un nouveau bâtiment qui viendrait se greffer sur l'ancien.

Nous ne sommes pas passés par un concours d'architecte. Les architectes ont été choisis dans le cadre d'une procédure adaptée et sur la base d'un programme estimé. Le choix s'est



fait uniquement sur compétences, références et honoraires. Deux dossiers ont été reçus et nous avons choisi le cabinet d'architecte Tabula Rasa. Leur projet nous a tout de suite plu et interpellé, très différents de l'école, mais le mariage des deux styles pouvait être intéressant. Le fait de mettre aussi de la couleur permettait de rendre ce bâtiment, un peu moins « austère » et surtout de le différencier de l'école. Les enfants en rentrant dans ce bâtiment n'auraient pas l'impression d'aller à l'école. La suite nous a donné raison, ce bâtiment plaît beaucoup et ne laisse pas indifférent.

Le chantier a débuté au mois d'octobre 2023 par la démolition de l'appartement de fonction. La maçonnerie a démarré en novembre. Le bâtiment était hors d'eau et hors d'air en avril 2024. L'aménagement intérieur a pu commencer. La livraison a été effectuée en fin d'année 2024.

> Surface totale : 670 m², RDC : 406 m², étage : 264 m²

Le coût total du bâtiment est d'environ 2 332 000 €. Avec simplement deux subventions : 100 000 € de la CAF et 12 747 € du fonds chaleur pour la partie géothermie.

Merci à toute l'équipe de Tabula Rasa.

Merci à toutes les entreprises qui ont œuvré sur le chantier. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce projet et particulièrement Frédérick Penet.

Merci à toute l'équipe d'animatrices, animateurs, directrice et directeur pour leur dynamisme et leur motivation, qui permet à la commune d'avoir un centre de loisirs reconnu et très apprécié.

 **Dominique Bonnet,**
Maire de Montbonnot-Saint-Martin

RÉUNION AVEC LES ASSOCIATIONS



Depuis cinq ans, nous donnons rendez-vous aux associations afin d'échanger sur la première partie de la saison et les projets à venir. Cette nouvelle édition a eu lieu jeudi 20 mars 2025 à 18h00, à la Maison pour Tous, en présence de plus d'une trentaine d'associations.

Les quelques sujets présentés :

Service associatif votre interlocuteur unique

Permanences du service vie associative (Catherine) :

- Lundi matin 9h00 à 11h30
- Mercredi et jeudi après-midi 14h00 à 16h30

Création d'une boîte mail « associations »

Afin de faciliter les échanges et un suivi en l'absence de Catherine Rambaud, une adresse mail a été créée.
associations@montbonnot.fr

Gymnase du Pré de l'Eau

La reconstruction du gymnase a commencé et cela va donner de l'air à nos associations. Dans l'idéal et si tout se passe bien, sans retard dans les travaux, nous pourrions en prendre possession en décembre 2025 ou janvier 2026. Bien sûr, je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'avancement des travaux, des fermetures éventuelles, et de votre retour dans le gymnase du Pré de l'Eau tout neuf.

Demandes de créneaux et formulaire contact 2025-2026

Courant avril, le service vie associative vous a fait parvenir le document de demande (recto-verso) qu'il faudra lui retourner avant le vendredi 30 mai 2025.

Les demandes de créneaux habituelles, dans la même salle, aux heures habituelles, seront prioritaires et donc reportées sur 2025-2026. Merci de nous signaler les créneaux non utilisés.

Toutes modifications d'horaires et nouvelles demandes seront étudiées. S'il n'y a pas de disponibilité, une réponse sera apportée immédiatement. Sinon, les réponses ne pourront être apportées que fin septembre-début octobre 2025.

Demandes de subvention

Date limite de remise des dossiers papiers 15 octobre 2025.

Chaque association devra faire ses propres démarches via le site www.montbonnot.fr pour récupérer dès mi-septembre et renvoyer les demandes avant le 15 octobre.

Toute demande arrivant après la date limite ne sera pas traitée avant le Budget Supplémentaire voté en avril... et s'il reste du budget.

Dates à retenir

- Forum des associations
> Samedi 6 septembre 2025, Parc des loisirs, de 10h à 14h.
- Ondulations Urbaines
> Samedi 6 septembre 2025, Parc des loisirs, de 10h à 19h.
- Ouverture de la saison 2025-2026
> Lundi 15 septembre 2025.

 **Roger BOIS,**
Adjoint à la Vie associative et aux Sports



TRAVAUX

Gymnase du Pré de l'Eau

La toiture calcinée et le trou ont disparu. Notre nouveau gymnase prend forme ! La dalle est faite et les murs montent toujours plus haut. Trois côtés sont finis et le quatrième est en bonne voie. Suivra la pose de la charpente. Les entreprises se succèdent à un bon rythme et nous font espérer une ouverture pour la fin de l'année 2025. Les associations commencent déjà à piaffer d'impatience pour, dès l'ouverture, pouvoir bénéficier des créneaux pour leur activité. Tout sera mis en œuvre pour satisfaire au mieux les demandes. Mais tout ne sera pas possible. Le partage a toujours été le leitmotiv de la commune.



Gymnase

SUITE TRAVAUX

PAV

Comme nous l'avions promis, cinq emplacements de Points d'Apport Volontaire ont été semi-enterrés. 250 000 € ont été mis au budget 2025 pour continuer à semi-enterrer d'autres emplacements qui ont été validés. Nous allons arborer d'autres emplacements pour améliorer l'esthétique visuelle. En fonction de l'utilisation, le nombre de containers pourra être diminué sur certains points.



Vidéo-protection

Les caméras de vidéo-protection installées par la commune, loin d'être inutiles, ont participé à l'augmentation de la résolution des affaires tant dans les atteintes aux biens que dans les atteintes aux personnes. Il faut rappeler que les images ne sont récupérées par les forces de l'ordre que sous réquisition du procureur de la République.

Nous vous rappelons également que les caméras installées par les habitants ne doivent en aucun cas filmer les voiries et les espaces publics. Attention donc à l'orientation des caméras privées.



Gendarmerie

Application Ma sécurité

Une mise en relation numérique avec la gendarmerie.

L'application "Ma sécurité", disponible sur Google Play et App Store, vous permet d'obtenir un lien facilité avec la gendarmerie. N'hésitez pas à vous connecter !

Elle contient notamment :

- Une partie tchat 24h/24 et 7j/7 pour être en relation avec un gendarme ou un policier.
- Un service de pré-plainte et de signalement en ligne si vous êtes victime ou témoin.
- De nombreuses informations sur les démarches à suivre : perte de document officiel, procuration, législation sur les drones, les bons réflexes en montagne, etc.

L'application permet ainsi de gagner du temps avant de vous déplacer en gendarmerie quand c'est nécessaire. Toutes les démarches ne sont pas possibles en ligne. Il est rappelé qu'en cas d'urgence, c'est le numéro 17 qu'il faut appeler, sans passer par l'application.

 Gilles Farrugia Maire-adjoint

RÉNOVATION DU TERRAIN DE RUGBY : DÉBUT DES TRAVAUX LE 2 JUIN !

Les travaux de rénovation du terrain synthétique de rugby débiteront officiellement le **2 juin 2025**, avec une livraison prévue pour le 8 août 2025, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Cette rénovation s'inscrit dans la volonté de respecter les préconisations de la FFR et de World Rugby France, mais surtout de maintenir l'homologation du terrain et d'offrir aux joueurs une infrastructure plus performante, plus sûre et respectueuse de l'environnement.

Le futur terrain sera équipé du gazon synthétique Eurofield TT60 375 et de la sous-couche amortissante Proplay 23D, garantissant une excellente absorption des chocs et un confort de jeu optimal.

Le remplissage sera réalisé exclusivement avec du liège, un matériau naturel et écologique, contribuant à réduire l'impact environnemental du terrain.

Cette modernisation s'inscrit pleinement dans notre engagement à améliorer les infrastructures sportives gérées par le Sizov, au bénéfice du club et de l'ensemble des pratiquants.



Pendant la durée des travaux, le terrain sera inaccessible.

Nous remercions les usagers pour leur compréhension et leur patience.

Rendez-vous en août pour découvrir un terrain flambant neuf, prêt pour la reprise de la saison !

RENCONTRE DES SÉNIORS AUTOUR D'UN REPAS

Depuis quelques mois, nos aînés peuvent se retrouver un mardi par mois autour de tables de six personnes pour partager un déjeuner. Le repas est préparé par un restaurateur de la commune et se tient à la salle Saint-Exupéry - Espace André Eymery. Chaque participant contribue financièrement à ce déjeuner. À la suite du repas, ceux qui le désirent peuvent poursuivre ce temps convivial en jouant aux cartes, scrabble, rummikub ou belote.

Un autre mardi du mois, les seniors se retrouvent dans la salle pour un après-midi de jeux ou de bricolage. Ces deux animations sont animées par Murielle Barthomeuf. Cette initiative répond à un besoin puisque entre 30 et 35 personnes y assistent régulièrement.



 **Marie-Béatrice Mathieu** Adjointe aux affaires sociales
et **Anna Dumée** Directrice du CCAS

CONFÉRENCE SUR LE CERVEAU



Élodie François, experte de la Fabrique à Neurones a animé une nouvelle conférence « Cultivez votre vitalité cognitive et votre bien-être ! » le 13 mars dernier. Cinquante personnes y ont assisté, ce qui montre l'intérêt pour la santé cérébrale des habitants de notre commune. Cette conférence a pour but de sensibiliser le grand public à l'importance de prendre soin de son cerveau et d'acquérir de bonnes pratiques dans son quotidien. Ce fut aussi l'occasion de tester les ateliers cognitifs proposés par la suite.

C'est la troisième année que le CCAS propose ce projet. Les personnes ayant déjà suivi les ateliers ont évoqué leurs bienfaits : « *je ne perds plus mes clés* », « *je me souviens mieux des prénoms des nouvelles personnes que je rencontre, ça compte !* », « *je sens que mon cerveau fonctionne mieux pendant les cycles d'ateliers et moins vite*

si j'arrête longtemps ». Oui, c'est comme le sport, la régularité paye.

Le CCAS de Montbonnot-Saint-Martin propose trois cycles d'ateliers cognitifs gratuits animés par Élodie François. Cette année, elle animera également deux séances de jeux de société.

Cette action du CCAS est subventionnée par la commission des financeurs de l'Isère, ce qui permet de proposer la gratuité aux seniors de plus de 60 ans aux ateliers cognitifs qui auront lieu chaque mardi matin, de mars à décembre 2025.

Les groupes sont complets mais vous pouvez toujours vous inscrire sur la liste d'attente en cas de désistement auprès de [Mme Dumée, 04 76 90 56 36, a.dumee@montbonnot.fr](mailto:a.dumee@montbonnot.fr)

DES COLIS TRANSFORMÉS EN DONNS POUR DEUX ASSOCIATIONS

Depuis plusieurs années, de nombreux foyers de Montbonnot-Saint-Martin renoncent à leur colis de Noël et choisissent d'en reverser la valeur à des associations caritatives. À nouveau cette année, le Secours Populaire et les Restos du Cœur ont été les bénéficiaires de cette générosité.

Lors d'une réception à la mairie le mercredi 19 mars, Dominique Bonnet, maire de la commune, Anna Dumée, directrice du CCAS, Marie-Béatrice Mathieu, adjointe aux affaires sociales, ainsi que des membres du CCAS ont remis à chacune de ces associations un chèque d'une valeur de 2 250 €.

Les Restos du Cœur représentés par Madame Lachenal et le Secours Populaire du Comité Belledonne Grésivaudan représenté par Monsieur Clet, remercient chaleureusement les donateurs. Le nombre de bénéficiaires de ces deux associations ne cesse d'augmenter, plus particulièrement les familles monoparentales, les étudiants et les personnes âgées. Les denrées récupérées dans les magasins ne suffisent pas, il est donc nécessaire pour les associations d'acheter des marchandises et de réduire parfois les paniers.

La générosité des donateurs bonimontains a été très appréciée par ces deux associations.



 **Marie-Béatrice Mathieu** Adjointe aux affaires sociales
et **Anna Dumée** Directrice du CCAS

NOUVEAU TERRAIN DE PADEL AU PARC DES LOISIRS

En septembre 2020, la commune de Montbonnot-Saint-Martin a inauguré le Parc des Loisirs, 95 rue Vaucanson. Cet ensemble comprend trois pistes de pump-track, un skatepark, un citypark, un terrain de basket, jeux enfants, cinq courts de tennis et un padel. Devant la croissance exponentielle du padel en France, 2522 terrains en 2024 contre 1339 en 2022, le Montbonnot Tennis Club a lui aussi été victime de ce succès et n'arrivait plus à répondre à la demande avec un seul terrain.



Fin d'année 2023, le Montbonnot Tennis Club nous a sollicité pour construire un nouveau padel afin de pérenniser l'activité.

La commune a pu financer un deuxième padel grâce à la subvention de l'agence Nationale du Sport.

Sur recommandation de la Fédération Française de Tennis, nous nous sommes rapprochés de l'agence Nationale du Sport qui dans le cadre « Terre de Jeux 2024 », aidait au financement, dans le cadre du plan 5000 équipements – Génération 2024, les structures labellisées « Terre de Jeux 2024 ».

- Coût TTC du nouveau terrain : 121 929,60 € TTC
- Subvention de l'Agence Nationale du Sport : 45 833 € TTC

LE DOSSIER

PLAT OU MONTANT, À CHACUN SON CHEMIN

Si tout le monde connaît le fort pourcentage de pente du chemin de la Souchière, situé en contrebas de la place Michel Geindre, d'autres passages et chemins sur la commune sont plus méconnus. Alors si vous souhaitez troquer votre véhicule à moteur le temps d'une petite balade sous les chaleurs printanières, laissez-vous guider par ce dossier dédié aux chemins piétons !

Tout commence en Mairie, parc de Miribel. Cela fait déjà 100 fois que vous faites le tour de la Cédraie, et ce jour-là vous avez envie d'aller faire un plus grand tour, de voir autre chose. Vous vous rappelez que quand vous étiez enfant vous deviez rejoindre des équipements municipaux en contrebas. C'est le fameux chemin de la Souchière, qui prend son départ après les points d'apports volontaires semi-enterrés, proche du bureau de tabac de la place Michel Geindre. La pente est raide, interdite aux véhicules motorisés depuis 2004 par arrêté, mais semi-goudronnée ⁽¹⁾. En seulement quelques lacets vous êtes en bas de la colline, à quelques encablures de la Maison des Arts. Les habitués trouveront d'autres chemins alternatifs, pour se perdre un peu en forêt ou pour aller directement à la piscine de l'EPAE, juste à côté du Parc de Marvoisie où se trouve un superbe verger géré par l'association d'arboriculture (AAM). Il est possible ensuite de faire la boucle en passant de l'autre côté de la Mairie, côté pavillon de la cédraie.

Ceux qui voudront éviter toute pente superflue, se contenteront de faire le chemin qui fait le tour du Parc de Miribel, sous les remparts. L'entrée n'est pas difficile à

trouver, il suffit de descendre un peu et de les contourner ⁽²⁾. Dans la catégorie chemin transversal sans pente, la commune dispose aussi d'un raccordement sentier ⁽³⁾, parallèle au chemin goudronné de la Laurelle, entre le quartier Plein soleil et le lotissement Eden, qui débouche sur la route de la Doux. Également, l'allée George Sand raccorde la route de la Doux avec l'ancien cimetière ⁽⁴⁾, à deux pas de l'arrêt de bus « Gare de Montbonnot-Saint-Martin ». Une bonne alternative pour celles et ceux qui voudraient rejoindre la Maison des Arts à pied en esquivant une partie du trafic routier, ou dans l'autre sens pour rejoindre la Maison Pour Tous. Une pente sera quand même présente, mais l'allée est goudronnée (avec quelques bosses).

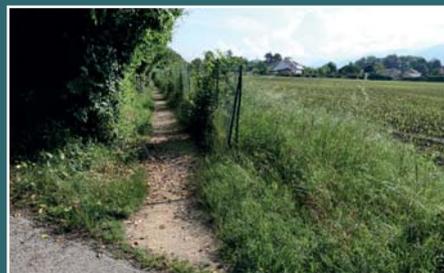
Les adeptes de chemins pentus pourront trouver leur plaisir du côté Nord de la commune. Connecté à la route des Semaises, le chemin de la Chartreuse vous emmène au Parc de Chapicolle ⁽⁵⁾ (la consommation d'alcool y est interdite). Mais si on monte encore un peu plus, un passage se dessine pour contourner le château du Jayet. Il est goudronné, il est privé, mais vous pouvez traverser pour vous rendre à la station essence et supermarché de Biviers, ou encore



(1) Chemin de la Souchière



(2) Chemin sous les remparts du Parc de Miribel



(3) Après le chemin de la Souchière, découvrez ce sentier de jonction vers la route de la Doux.



(4) Allée George Sand, alternative aux trottoirs des départementales.



(5) Le chemin de la Chartreuse mène au Parc verdoyant de Chapicolle.



(6) En longeant le torrent de Corbonne, on découvre une superbe forêt.



(7) Chemin des Chartreux, à la limite de Meylan.



(8) Le chemin de Moiron propose une alternative pour se rendre à Domène.



(9) La digue de l'Isère permet de parcourir de longues distances.



(10) Chemin des communaux, pour accéder à la ferme communale.



(11) Chemin des noyers, du quartier de la Noyeraie.

prendre les lignes de bus de la D1090. Une variante plus longue consiste à passer de l'autre côté du château, côté Saint-Ismier. La piste est très large et en pleine forêt ⁽⁶⁾, elle suit la limite communale du torrent de Corbonne, avant de proposer un petit sentier de raccordement le long du domaine du Centre équestre du Saint-Eynard (association bonimontaine), ou de complètement traverser le torrent à pied vers Saint-Ismier. Baskets recommandées.

Des traversées de rivières, on en trouvera aux quatre coins de la ville. Que ce soit à la limite de Biviers, avec le petit sentier qui traverse le torrent de l'aiguille (le point de départ se fait sur l'avenue du Général de Gaulle) pour rejoindre une petite forêt et quelques champs d'agriculteurs, ou que ce soit à la limite de Meylan, chemin des Chartreux ⁽⁷⁾, pour traverser Le Gamond et rallier le Parc des Étangs, par exemple. La traversée d'eau la plus discrète, réalisée notamment par de nombreux cyclistes chaque jour est celle située dans la plaine après le chemin du Moiron ⁽⁸⁾, par-dessus le canal de la Chantourne. C'est une astuce de liaison pour joindre Domène et Inovalée à Montbonnot-Saint-Martin sans passer par la D11, où, malgré l'aménagement mis en place, les traversées de la départementale avec des voitures à 70 km/h peuvent rebuter plus d'une personne en terme de sécurité. Il faudra donc suivre le chemin du petit bois, et passer sous le pont routier pour reprendre la piste cyclable.

L'association bonimontaine Montbonnot running (précédemment Montbonnot jogging) préférera longer la digue de l'Isère ⁽⁹⁾. Ce tronçon est idéal pour s'entraîner et faire des tests VMA (Vitesse Maximale Aérobie), car il est sans interruption sur plusieurs kilomètres". Le test consiste à courir à pleine vitesse pendant six minutes. Toujours côté plaine, le chemin des communaux ⁽¹⁰⁾ qui permet de passer à côté des jardins gérés par l'association MontboJardin et de la ferme communale. Si l'autoroute bloque un raccord facile au Pré de l'Eau, on peut toutefois faire le crochet par la passerelle de Saint-Ismier un peu plus loin et revenir par le chemin des Semaises / route des Semaises, ou le déversoir du Corbonne qui amène au nouveau cimetière.

Que ce soit à pied, à vélo, en trottinette, en poussette, à cheval, en fauteuil, à canne, ou en combinaison de différents moyens, on a tous une bonne raison d'utiliser les chemins piétons de la commune. Pour rejoindre un arrêt de bus, pour faire des courses de proximité, pour faire un peu de sport... mais peut-être, et pourquoi pas, flâner le long du chemin des noyers ⁽¹¹⁾. Quelques lacets pour prendre du bon temps, s'attarder sur un banc et regarder s'il reste encore un peu de neige sur le massif de Belledonne.

AU RYTHME DES PETITS PIEDS

Comment appelle-t-on un groupe de personnes qui se réunit pour faire le même trajet à pied tous les matins ? Réponse : un pédibus ! C'est le concept piéton porté par l'association bonimontaine « Les petits pieds de Montbonnot », qui propose aux parents et enfants de faire trajet commun jusqu'à l'école. L'association existe depuis novembre 2008. Elle décline le pédibus en trois « lignes » régulières, deux en direction de l'école élémentaire du Tartaix, et une autre plus récente entre la Maison de la Petite Enfance et l'école maternelle des Chavannes. Pour le moment, pas de ligne du côté de l'école du Bourg, mais elle pourrait voir le jour à tout moment si les parents le souhaitent.

Le pédibus de ce vendredi 9 mai file direction Les Chavannes à 8h. La mission des cinq enfants, équipés de gilets jaunes, et des cinq parents encadrants du jour, est d'arriver entre 8h10 et 8h20 pendant l'ouverture du portail. Un trajet relativement court, de quelques centaines de mètres, mais qui va déjà trouver son premier arrêt chez Françoise, habitante le long du chemin de la Laurelle. Chaque matin, c'est l'occasion de voir nourrir Fripouille, son chat ! Un moment intergénérationnel sympathique, où les enfants donnent quelques nouvelles.

Le pédibus ne traîne cependant pas trop longtemps et repart. Crochet sur la gauche, et voilà le pédibus dans le quartier du Hameau Fleuri. L'autre attraction du matin arrive sur la droite, dans le chemin dit « des escargots ». En effet, on peut observer une dizaine d'escargots à droite et gauche de ce chemin réduit, qui jouxte les jardins des

résidents. Plus que quelques mètres avant la traversée de route devant l'école, où la directrice Caroline Lérale accueille tous les enfants. Bien au courant de ce pédibus, elle en parle aux parents en début d'année scolaire.

Le pédibus retour fait le trajet inverse avec les parents qui ont leur voiture sur le parking de départ, et aussi avec la deuxième fille de Bérangère Barjou (nouvelle présidente de l'association) qui se rend à la Maison de la Petite Enfance. Pour la présidente le pédibus a bien des avantages. Notamment celui d'arriver à l'école sans stress de trouver une place de parking. En heure de pointe, c'est assez compliqué de se garer à l'école des Chavannes. Mais aussi de permettre un sas de décompression, aussi bien pour les enfants, que les parents, qui profitent d'un moment joyeux. Le système pour y participer est simplement géré grâce à une conversation WhatsApp. Certains participants sont réguliers, quand d'autres peuvent se greffer ponctuellement. Avec tout de même l'idée de participer en tant que parent, de temps en temps. Il est possible de laisser son enfant au parking de départ, et donc de se relayer selon les disponibilités. Joanne, secrétaire de l'association, explique que même en cas de pluie, les enfants aiment bien faire le trajet, habillés en conséquence.

Il n'est pas rare de croiser des groupes d'enfants encadrés sur les chemins piétons de la commune, mais vous ne pourrez pas rater le pédibus et ses gilets jaunes, fièrement portés par nos jeunes participants.

 **Ludovic Chataing**
Service communication



Panneau de ligne Tartibus Amphitéa



Chemin baptisé chemin des escargots au Hameau Fleuri



Arrêt du Pédibus
chez Françoise



PORTRAIT

FRANCESCA FILATONDI, UNE VIE SYNCHRONISÉE

Undine aquatic theatre est l'une des dernières associations domiciliées sur la commune de Montbonnot-Saint-Martin. À l'origine de sa création en 2020, Francesca Filatondi, grande sportive de natation synchronisée avec l'équipe nationale italienne de 1996 à 2002, désormais chorégraphe des galas proposés depuis deux éditions par son association, à la piscine de l'EPAE.

Si vous aussi vous arriviez à vous lever à 4h du matin pour enchaîner devoirs, école et piscine, tous les jours (sauf demi-journée le dimanche) pendant vos années collège et lycée, alors peut-être qu'aujourd'hui, comme Francesca Filatondi, vous réussissez à combiner dans votre semaine gestion d'une association, cours d'anglais en tant que professeure à l'Université Grenoble Alpes, salariée à la piscine de Montbonnot-Saint-Martin, professeure de yoga et cardio à Revel, coach de natation synchronisée à Nantes pour le Centre National d'Accès au Haut Niveau, responsable des entraîneurs du comité directeur de la Fédération Française de Natation... et vie de famille avec deux garçons ! Pour résumer, Francesca Filatondi « aime avoir beaucoup de choses à faire ».

Parmi toutes ces activités, la natation synchronisée est son fil rouge. Cette pratique sportive, encore peu développée au début des années 80, s'est retrouvée un moyen stratégique pour son père de vaincre la timidité de sa fille. Lors des représentations, notamment en solo, le fait d'être exposée au regard du public a développé, au fil du temps, sa confiance en elle. Un moyen toujours d'actualité pour les jeunes filles de 8 à 16 ans, qu'elle entraîne toute l'année avec l'association Undine. La natation synchronisée a amené Francesca Filatondi à parcourir le monde, que ce soit pour les compétitions en équipes nationales italiennes (18-24 ans et plus de 25 ans), pour entraîner l'équipe nationale d'Angleterre (catégorie jeunes) à Bristol, ou encore pour une tournée de coaching néo-zélandaise de trois mois en vue des jeux olympiques de Paris. Cette discipline aquatique était aussi au centre de sa thèse de 2019 à 2024, avec la notion de théâtre aquatique. Seul petit écart de 2002 à 2012, avec à la place du triathlon à haut niveau de 2005 à 2007.

SES PERFORMANCES EN NATATION SYNCHRONISÉE

- 2^{ème} aux championnats d'Europe en 2001 (18-25 ans)
- Championne du monde en 2012 (solo, 30-39 ans)
- Championne d'Europe en 2016 (solo, 30-39 ans)
- 3^{ème} aux championnats du monde en 2019 (solo, 30-39 ans)



Une académie d'arts

Mais jusqu'où ira-t-elle ? Son grand projet serait de créer une école d'arts, avec des artistes polyvalents, voire une académie. Un lieu d'entraînement, scolaire, qui serait tremplin vers d'autres grandes écoles d'arts. Un peu comme un conservatoire pour la musique.

Avec cette perspective-là, on pourra voir l'association Undine comme une première pierre à l'édifice, car l'association est bien centrée sur l'artistique. Avec trois groupes de filles (école, pré-académie, académie), elle crée les chorégraphies pour pas moins de 14 ballets, en une heure de gala, aidée par Margaux (une autre coach) cette année. L'association a fait piscine comble avec 350 spectateurs le 22 mars dernier à Montbonnot-Saint-Martin, et continue de se produire dans le Grésivaudan et à Domène jusqu'à la fin de l'été. Il faut aussi noter la présence dans l'association du groupe des sirènes (présentes au gala), composé de cinq adultes de 30 à 65 ans, adeptes de la monopalme et d'apnées, et d'un groupe de perfectionnement nage d'une vingtaine de nageurs, dont une quinzaine d'hommes.

Derrière le gala livré au public se cache un énorme travail de chacune, spécifique à la natation synchronisée. Un sport exigeant qui mélange artistique et sportif, adapté pour une pratique loisirs, mais qui demande beaucoup d'heures d'entraînements. Durant le gala, Francesca Filatondi a pu observer de la bienveillance et de la solidarité entre ses groupes de nageuses. Groupes qui ne pourraient performer sans l'équipe d'Undine, avec Damien, Sarah, Gita, Hogg, qui assurent le fonctionnement logistique par ailleurs. Avec déjà 67 adhérents aujourd'hui, un quartier général sur la commune et une motivation sans faille de Francesca Filatondi, l'association Undine a de très beaux jours devant elle.

 Ludovic Chataing
Service communication

ALAIN CHARRA HOMMAGE À 60 ANS DE PEINTURES

Notre magnifique Maison des Arts a accueilli fin février une exposition dédiée au peintre Alain Charra, sa femme et ses filles ayant voulu lui rendre hommage et nous faire découvrir son talent, son style, son évolution durant 60 ans.

La première sensation en visitant l'exposition est une surprise : nous sommes naturellement plus habitués au figuratif, souvent plus facile d'abord. Mais avec le regard se posant sur plusieurs décennies de travail et d'expressions, on découvre une grande homogénéité, un style très personnel que l'on retrouve sur tous les tableaux : qu'il s'agisse de courbes psychédéliques, de lignes droites ou géométriques, de pointillisme, on retrouve ce style travaillé, précis, personnel.

Le dessin de départ, qu'Alain Charra décrivait comme le squelette de la toile, est construit, géométrique. Il n'est pas le fruit du hasard.

Puis arrivent les couleurs, posées sur ce squelette comme une chair. Et ces couleurs ne sont pas non plus le fruit du hasard. Son maître en peinture, l'artiste d'origine hongroise Imre Gomery, lui avait suggéré de n'utiliser que cinq couleurs : le bleu outremer, le vert émeraude, le jaune de chrome, le rouge japonais et le rouge de Venise.

C'est sans doute ce qui faisait l'unité et l'homogénéité de toute cette exposition.

Alain Charra qui a longtemps hésité entre théologie et peinture, était sans cesse à la recherche de la meilleure expression artistique de son ressenti, de notre place d'humain dans l'univers. Inspiré par les différentes formes de l'art, il peignait en musique accompagné de morceaux de Bob Dylan, de Léonard Cohen, de jazz ou de rock.

Ces musiques nous ont donc accompagnés lors de toute cette exposition. La poésie, et en particulier celle de son ami canadien Jacques Rencourt, illustrait également nombre de tableaux. Nous avons eu le plaisir de sa visite et de lectures de ses poèmes.

Malraux disait que l'Art est un anti-destin. Cette exposition en était la parfaite illustration : Alain Charra laisse une œuvre créatrice, vivante, intemporelle.

 **Patrick Descharrières, Adjoint à la culture**



2^{ème} FESTIVAL PHOTO NATURE ET MONTAGNE

Un vrai succès pour cette deuxième édition du Festival Photo Nature et Montagne : près de 1500 personnes sont venues admirer une très belle exposition de photos.

Douze exposants, passionnés et passionnants, ont été sélectionnés par l'association bonimontaine qui gère cette exposition. Ils nous ont fait voyager dans un monde minéral, végétal ou animal avec chaque fois un regard très particulier, bien sûr talentueux, mais aussi original sur la vie et le spectacle qui nous entourent.

Ils captent en quelques millièmes de secondes la beauté graphique d'une embuse, le lever de soleil sur les envoutantes et intimidantes aiguilles de Chamonix, la magie d'une forêt replantée, légèrement saupoudrée de la neige du petit matin, l'envol de macareux au nord de la Norvège, la beauté de la glace sous toutes ses formes, structures ou couleurs, la luminosité d'un champignon dans le clair-obscur du sous-bois. Quels talents !

Ce fut un grand moment de partages, de conseils, d'émotions et de joie pure que procure la contemplation du monde qui nous entoure quand on sait lever la tête, attendre, observer, et se laisser le droit de s'émerveiller.

Le public était invité à décerner le « prix du public ». Bravo à Jean Discours qui a remporté le prix avec son exposition « sur le Motif » (forêts du Massif Central à la fin de l'automne).

Pour faire durer cette exposition, chaque exposant, comme l'an dernier, a fait don d'un cliché à la municipalité. Un parcours photographique extérieur, le long du chemin de la Doux verra le jour dans quelques mois. Une belle occasion de faire sortir l'art des salles et musées, et l'installer au milieu de l'espace public, aux yeux de tous.

Bravo, merci et à l'an prochain.

 **Patrick Descharrières**, Adjoint à la culture



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2025

Ce jeudi, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée au pied du monument aux morts, square de la Paix, en présence notamment des jeunes de l'école des pupilles de l'air et de l'espace, accompagnés du Colonel Singaraut, de la Major Chevallier Fanny représentant la gendarmerie et de Franck Benhamou, conseiller départemental.

Un public très nombreux était présent, anciens combattants, parents, enfants, élus, ainsi que les pompiers.

La cérémonie a été ouverte par Jean-Pierre Versini, maître de cérémonie, il a ensuite lu le discours de Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

Une jeune habitante de la commune a lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC).



Pour clôturer cette commémoration, Monsieur le Maire, Dominique Bonnet a fait un discours sur la journée de l'Europe du 9 mai, celle-ci ayant été instaurée par Robert Schuman en 1950.

Suite au dépôt des trois gerbes, anciens combattants, EPAE et mairie, la chorale de l'école a entonné le chant des partisans. La fanfare a clôturé la cérémonie en musique.

Le public a ensuite rejoint la salle de la Maison Pour Tous, pour partager le verre de l'amitié afin de clôturer cette très belle manifestation.



ENVIRONNEMENT

ATHANOR

Un nouvel équipement plus moderne, adapté aux enjeux actuels de traitement des déchets

Construit en 1992 et propriété de la métropole grenobloise, le site ne répondait plus aux nouvelles réglementations de la loi sur la transition énergétique. Déjà utilisé par Grenoble Alpes Métropole, le Pays Voironnais, la Matheysine et Le Grésivaudan, le nouveau centre de tri pourra demain absorber les déchets des intercommunalités du Trièves et de l'Oisans, à leur demande.

Comment ça marche ?

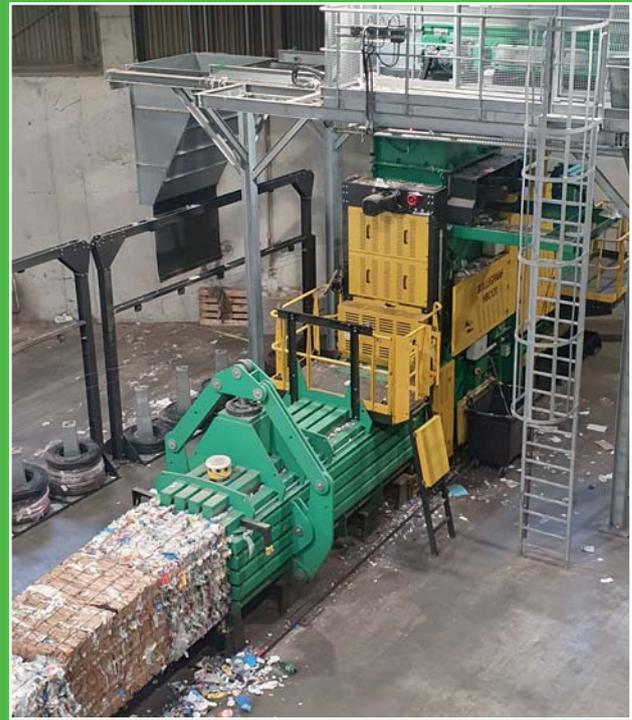
Athanor nouvelle génération rassemble plus de 60 agents, peut gérer 51 000 tonnes de déchets par an avec des process innovants. Les camions arrivent et déversent les déchets pré-triés par les usagers. Ensuite, place à la phase de tri en grande partie assurée par des robots qui peuvent trier jusqu'à 400 objets par seconde ! Des agents sont chargés de retirer les objets indésirables qui seront soit valorisés, soit incinérés. Puis les déchets sont envoyés vers une immense presse où ils sont reconditionnés en balles d'un mètre cube, direction les entreprises chargées du recyclage.

Des visites pour tous !

Deux visites ont été organisées par la commune et ont permis de découvrir le fonctionnement de ce centre innovant. En effet, le bâtiment a été conçu pour accueillir le public et permettre de suivre la vie et le parcours des déchets. Pour cela, une salle pédagogique ponctuée de jeux et écrans a été aménagée. Et, depuis les passerelles entièrement sécurisées, il est possible d'observer d'en haut les machines en action. Une belle façon de s'imprégner de l'importance du tri et de prendre conscience de la nécessité de réduire nos déchets ! Venez à votre tour découvrir ce que deviennent vos déchets en participant à une prochaine visite qui sera proposée dans l'été.

Des questions ?

N'hésitez pas à contacter le service déchets de la CCLG :
04 76 08 03 03 ou dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr



 **Caroline Hallé,**
Adjointe à l'environnement

SPAP : C'EST LA SAISON, ÉVACUONS !

Chaque année, la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides (SPAP) de synthèse a lieu pendant les dix premiers jours du printemps, au moment où ont lieu les épandages dans les champs et le redémarrage des activités de jardinage. Cet événement a trois objectifs majeurs :

- Informer,
- promouvoir des solutions alternatives à l'usage des pesticides de synthèse,
- fédérer un réseau d'acteurs.

C'est dans ce contexte que nous avons choisi de relayer le rôle de Botanic, qui rappelons-le, est engagé statutairement comme « entreprise à mission », option créée en 2019 par la loi Pacte. Les habitants ont été invités à déposer leurs intrants chimiques dans le bac collecteur prévu à cet effet

à la sortie du magasin, et un atelier ludique a été proposé le samedi 22 mars aux volontaires qui sont repartis avec des bombes à graines de fleurs mellifères...

Depuis 2017, la commune n'a plus le droit d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouvertes au public. Depuis 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter, utiliser ni stocker de pesticides pour jardiner et désherber. Et enfin depuis 2022, cette interdiction d'usage des pesticides s'est étendue à tous les lieux privés à usage collectif ou accueillant du public (hôtels, auberges, terrains de camping, parcs résidentiels de loisirs, cimetières, équipements sportifs...).

 **Caroline Hallé,**
Adjointe à l'environnement

LABEL APICITÉ 2024 : L'ENGAGEMENT « EXEMPLAIRE » DE NOTRE COMMUNE

L'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) a lancé en 2016, le label APICité. Ce label a pour objectif de valoriser les politiques locales en matière de protection des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages, tout en promouvant une meilleure qualité de vie environnementale pour les habitants.

Cette année, Montbonnot-Saint-Martin obtient la plus haute distinction, grâce à une démarche entreprise depuis plusieurs années et mise en place par les services techniques.

En effet, la ville a reçu le label APICité 3 abeilles – Démarche exemplaire – qui récompense une politique globale en faveur de la biodiversité, et plus particulièrement une belle continuité du travail accompli depuis 2022, la présence de ruchers à vocation pédagogique, et la Fête du miel et de la nature qui sensibilise le grand public à l'importance des pollinisateurs dans la biodiversité.

C'est en 2022 que la ville candidait pour la première fois, et obtenait 2 abeilles – Démarche remarquable. L'évaluation est basée sur plusieurs critères sous forme de questionnaire étayé par des précisions, description des actions et documents annexes.

Les thématiques sont les suivantes :

- les actions en matière de développement durable (nous avons par exemple réalisé la rénovation énergétique des bâtiments communaux),



- la gestion des espaces verts (Montbonnot-Saint-Martin pratique la fauche tardive en de nombreux endroits),
- le soutien à l'apiculture et l'agriculture (présence de la ferme communale en agriculture bio),
- les actions éducatives auprès du jeune public et l'ensemble des habitants (nos manifestations diverses avec les associations Gentiana, LPO, le Tichodrome, et la Fête du miel et de la nature).

Sans les abeilles, notre planète ne pourrait bénéficier de cette incroyable diversité végétale indispensable à l'humanité, qui contribue à la production de plus d'un tiers de nos ressources alimentaires et à la qualité de notre environnement.

 **Caroline Hallé,**
Adjointe à l'environnement

VOITURE ÉLECTRIQUE

La commune continue de transformer sa flotte de véhicules pour passer du thermique à l'électrique. Une nouvelle voiture Peugeot partner électrique vient d'arriver. Elle vient compléter les trois véhicules électriques des services techniques, les deux voitures électriques des services administratifs, la voiture de la police municipale, elle aussi électrique. Ceci sans compter les deux vélos à assistance électrique.

 **Gilles Farrugia** Maire-adjoint





DE PETITS NOUVEAUX BIEN IMPLANTÉS

La première partie d'un travail sur les arbres du domaine public de notre commune, s'inscrivant dans le temps long, vient de s'achever en ce début 2025.

Durant ce mandat, les élus de la majorité et de la minorité, accompagnés des agents municipaux des espaces verts, ont cheminé dans la commune à plusieurs reprises, afin d'identifier les arbres morts, malades, ou les emplacements méritant de nouvelles plantations.

Les arbres sont un élément important dans la résilience de la ville à l'augmentation des températures, en particulier par la fraîcheur ombragée qu'ils apportent. Les espèces plantées doivent supporter au mieux la chaleur et des périodes de sécheresse. Ils sont aussi lieu de vie ou de passage d'une riche faune, et contribuent à assainir l'air.

Une vingtaine d'individus ont été installés en cette fin d'hiver, période de repos végétatif favorable, après avoir été sélectionnés et choisis en pépinière de producteur par les élus, en collaboration avec les services techniques. Ils sont jeunes, ce qui leur permet de mieux s'adapter à leur nouveau lieu de croissance... patience...

La plantation passe par plusieurs étapes :

- **préparation du terrain** : suppression des adventices par arrachage, élimination des résidus, mise en forme du terrain, apport de compost exempt de toute adventice au volume de 50 litres par mètre carré.
- **plantation** : trou de un mètre cube, apport de structure de fond et d'amendement naturel, plantation et tuteurage sans atteindre les zones racinaires présentes, création d'une cuvette d'arrosage, plombage de la plantation par arrosage abondant, griffage, mise en place d'un paillage, protection des troncs contre les échaudures par adjonction de canisses.

Technique, mais aussi poétique ! Voici donc liquidambar, arbre à miel, savonnier, zelkovia, sorbier des bois, noisetier, magnolia, pommier pyramidal... Les choix sont espérés stratégiques : croissance fastigiée ou apportant beaucoup d'ombre, petits fruits pour nos oiseaux, floraison mellifère...
Deuxième étape l'hiver prochain, nous accueillerons une vingtaine de petits nouveaux...

Hugues Grubit, Responsable du patrimoine
Caroline Hallé, Adjointe à l'environnement



La commune a sollicité le dispositif "Un arbre, un habitant en Isère" et a obtenu une subvention d'un montant de 8941 Euros, ce qui représente 50% des dépenses. Ce programme s'inscrit dans la Politique de transition écologique (PTE) du Département, en positionnant le végétal en tant qu'élément d'adaptation du territoire au changement climatique (diversification des essences forestières, prévention des risques, préservation des sols et de la biodiversité, rafraîchissement des espaces urbanisés...) et de stockage du carbone.



QUELQUES TEMPS FORTS À LA MÉDIATHÈQUE



CAFÉ BD

Ce rendez-vous très attendu à la médiathèque rassemble un public fidèle :

Présentation de nouveautés de bandes dessinées, des mangas et même des outils numériques permettant de lire des BD et mangas référencés dans le catalogue en ligne de l'offre numérique du réseau des bibliothèques du Grésivaudan.

À L'OCCASION DE LA MANIFESTATION NATIONALE : LES NUITS DE LA LECTURE

La médiathèque a programmé Farfollets, un spectacle de contes, chansons et légendes du Dauphiné et de Savoie. Espiègleries, mystères, sagesses populaires, Elisabeth Calandry et Catherine Veth ont adapté librement des récits alpins collectés par Charles Joisten. Le public s'est laissé émerveillé le temps d'une soirée dans un esprit de veillée.



UN SALON DE THÉ, CAFÉ, LECTURES INHABITUEL CONCOCTÉ PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES

Dans la continuité du cycle annuel autour des cultures du monde, les seniors ont vécu des expériences immersives en réalité virtuelle (VR) précédées d'une lecture à voix haute de contes et légendes.



PLAN D'ACTION CONTRE LES NUISIBLES : UN BUDGET EN BAISSÉ, MAIS DES ACTIONS INDISPENSABLES

La question des nuisances (moustiques, ambroisie, frelons) est une préoccupation pour notre commune. Nous en parlons déjà dans notre tribune il y a deux ans. Ces nuisibles ont un impact direct sur notre qualité de vie et représentent un risque pour notre santé.

Constat : une situation préoccupante

- Moustiques : la prolifération des moustiques est une source de désagréments et de risques sanitaires.
- Ambroisie : cette plante allergène provoque des réactions sévères chez de nombreuses personnes, entraînant des troubles respiratoires et des irritations.
- Frelons asiatiques : leur présence menace la biodiversité et représente un danger pour les humains en raison de leurs piqûres douloureuses.

Il est impératif de mettre en place un plan d'action efficace. Malheureusement, la nouvelle contractualisation avec l'EID (Entente Interdépartementale pour la Démoustication) ne permet pas de garantir une bonne couverture de Montbonnot-Saint-Martin. **Le budget alloué à la lutte contre les moustiques est en baisse.**

Nous devrions mobiliser plus de ressources pour protéger notre environnement et notre bien-être :

- **Augmenter** le budget alloué à la lutte contre toutes les nuisances,
- **Sensibiliser et prévenir** : formation des agents concernés, des habitants sur les gestes à adopter pour limiter la prolifération,
- **Mettre en œuvre des mesures** adaptées à chaque type de nuisance (démoustication, arrachage de l'ambroisie, destruction des nids de frelons, etc.),
- **Mutualiser les efforts** et les compétences avec les communes limitrophes. Implication du Grésivaudan,
- **Explorer des méthodes** de lutte écologiques et durables, respectueuses de l'environnement et de la santé humaine.

La lutte contre les nuisances est l'affaire de tous. Nous vous encourageons à signaler les problèmes que vous rencontrez et à vous impliquer dans les actions menées par la commune.

Quelles ambitions pour la politique culturelle ?

La culture, vecteur d'épanouissement et de lien social, n'est pas une priorité de ce mandat. La programmation culturelle proposée par la ville s'articule autour d'événements traditionnels et de manifestations ponctuelles. Si ces rendez-vous contribuent à animer la vie locale, ils peinent à toucher un public diversifié. Les propositions sont souvent classiques et l'offre destinée aux jeunes, en particulier, manque de dynamisme et d'originalité.

Ici comme ailleurs, la municipalité fait le choix de la rigueur budgétaire. Les subventions aux associations et aux initiatives locales sont en baisse.

Des pistes d'amélioration

Pour insuffler un nouveau souffle à la politique culturelle, plusieurs pistes peuvent être explorées :

- Accorder plus de place aux projets portés par les associations, en leur offrant un accompagnement financier et logistique adapté,
- Proposer une programmation plus audacieuse et variée, en explorant de nouvelles formes d'expression artistique et en s'ouvrant aux cultures du monde,
- Soutenir les projets avec les écoles, les centres de loisirs et les acteurs culturels locaux.

La culture est un investissement pour l'avenir. En faisant le choix d'une politique culturelle ambitieuse et innovante, notre commune pourrait devenir un véritable lieu de rayonnement.

Être attentifs et source de propositions est le rôle du groupe minoritaire. Vous pouvez nous contacter en envoyant un mail à : liste_vivre_ensemble_montbonnot@mailo.com

 **Alain Maffet, Nadine Heilliette, Daniel Leiffen, Stéphane Mounier, Groupe Minoritaire**

BAISSE DES TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ : CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER

Bonne nouvelle pour votre budget : depuis le 1^{er} février 2025, les tarifs réglementés de l'électricité ont baissé en moyenne de 15 %. Après plusieurs hausses ces dernières années, cette diminution représente un soulagement pour de nombreux foyers.

Mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Cette baisse est-elle automatique ? Qui en a bénéficié ?

Pourquoi les tarifs baissent-ils ?

Cette diminution tient compte :

- de la baisse des prix de l'électricité sur les marchés : après la crise énergétique, le coût de production et d'achat de l'électricité a diminué, ce qui allège la facture globale.
- de la hausse des coûts d'acheminement de l'électricité (+7,7 %) : les réseaux gérés par Enedis et RTE nécessitent des investissements réguliers. La Commission de Régulation de l'Énergie a donc ajusté les tarifs d'utilisation des réseaux électriques pour couvrir ces coûts supplémentaires.



➔ De l'augmentation des taxes, notamment le retour à leur niveau d'avant crise.

Les hausses sont compensées par la baisse du prix global de l'électricité, ce qui permet malgré tout une réduction du tarif final pour les consommateurs.

ATTENTION : 15 % est une baisse moyenne : son impact réel dépend de votre contrat, de votre puissance souscrite et de votre mode de consommation.

Quel impact sur votre facture d'électricité ?

Si vous êtes au tarif réglementé EDF (tarif bleu) :

Vous n'avez aucune démarche à effectuer. La baisse sera automatiquement appliquée sur votre facture à partir de février. Toutefois, l'abonnement mensuel augmentera légèrement, ce qui pourrait limiter l'impact de la baisse en fonction de votre consommation.

Si vous avez un contrat en offre de marché chez un autre fournisseur :

- Si votre contrat est indexé sur le tarif réglementé, la baisse sera également appliquée.
- Si votre contrat est fixé indépendamment, vous avez peut-être déjà bénéficié d'une baisse ces derniers mois. Mais attention, l'augmentation des coûts de réseau et des taxes pourrait réduire votre gain.

BON A SAVOIR : Comparez les offres ! Depuis février, les fournisseurs mettent à jour leurs grilles tarifaires. Il peut être intéressant de vérifier si votre contrat reste compétitif. Pour cela, un comparateur indépendant est disponible sur internet <http://comparateur.energie-info.fr>

Des changements à prévoir sur les heures creuses

Le dispositif heures pleines / heures creuses consiste à diviser la journée en 16 heures pleines et 8 heures creuses à tarif préférentiel. Les heures creuses sont actuellement placées la nuit entre 20h et 8h le matin et l'après-midi entre 12h et 17h.

Une réforme a été décidée pour optimiser la production et la distribution de l'électricité. De nouveaux créneaux vont être mis en place pour correspondre aux heures où l'énergie est la plus abondante et la moins chère, notamment en journée, lorsque les énergies renouvelables comme le photovoltaïque produisent davantage.

A partir du 1^{er} novembre 2025, des changements pourront avoir lieu :

- ✓ 5 heures creuses consécutives la nuit (entre 23h et 7h).
- ✓ 3 heures creuses l'après-midi (entre 11h et 17h, surtout en été).
- ✓ Les créneaux horaires pourront être différents en été et en hiver.
- ✗ Suppression progressive des créneaux matinaux et en soirée.

Ces modifications seront appliquées progressivement jusqu'en 2027.

Nouveau placement des heures creuses



Comment en profiter pleinement ?

- Vérifiez votre contrat pour savoir si la baisse s'applique à vous.
- Comparez les offres pour voir si un changement de fournisseur est intéressant.
- Adaptez votre consommation aux nouveaux horaires des heures creuses pour maximiser vos économies.

Source : <https://www.energie-info.fr/>

CARNAVAL A L'ÉCOLE DES CHAVANNES

Le vendredi 29 mars, s'est déroulé le traditionnel mini bal du carnaval à l'école des Chavannes. Sous la direction de Pierre Castellan de la compagnie « Les toutons tourneurs », les Spider-Man, princesses, fées et autres pompiers ont réquisitionné la cour pour danser, chanter et se défouler sur la musique endiablée. Malgré une météo digne d'un mois de novembre, l'ensemble de l'école maternelle ainsi que les grandes sections de l'école du Bourg ont passé un véritable moment de partage et de rigolade.

 **Laurence Le Barrillec, Adjointe au Scolaire**



HÔTEL A INSECTES

C'est un dispositif qui vise à faciliter la survie d'insectes et d'araignées, notamment dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées. Les occupants peuvent alors y pondre leurs œufs et leurs larves passent l'hiver au chaud. Dès le retour des beaux jours, les larves sont sur place, prêtes à dévorer les nuisibles du potager. Ces hôtels contribuent à la biodiversité et à l'équilibre écologique des jardins et des espaces verts.

Sébastien Rosset des services techniques de la commune, à la demande des deux écoles primaires, a fabriqué deux hôtels à insectes. Ils ont été implantés dans les espaces verts des deux écoles sous les yeux vigilants des élèves accompagnés des professeurs des écoles avec les explications de Sébastien sur la destination des différents espaces. Des trous ronds pour les abeilles solitaires, des fentes pour les papillons, du foin pour les perce-oreilles,...



 **Laurence Le Barrillec, Adjointe au Scolaire**

LE PERMIS INTERNET, A QUOI ÇA SERT ?

Sur Internet, il est important d'encadrer les plus jeunes pour leur apprendre la prudence et leur permettre de naviguer en toute sécurité.

Le Permis Internet pour les enfants est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable, à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents. Avant de laisser un jeune utiliser Internet seul, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité.

Choix du mot de passe ou de l'adresse mail, rencontres virtuelles, achats en ligne, cyberharcèlement, respect de la vie privée... Le Permis Internet accompagne les enfants pour qu'ils puissent accéder au meilleur d'Internet en toute sécurité et apprendre les règles essentielles de prudence.

Les risques sont facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis.

Le Permis Internet est proposé gratuitement aux enseignants par la gendarmerie et la police nationale dans le cadre de leurs actions habituelles de prévention en milieu scolaire. Il peut être aussi mis en place à l'initiative des maires dans le cadre du temps périscolaire par les forces de police municipale.

« Sur Internet comme dans la rue, je n'obéis pas à n'importe qui. Si quelqu'un que je ne connais pas me demande de faire quelque chose qui paraît étrange, je ne lui obéis pas. »

« Sur Internet comme dans la rue, il y a moi, quelques personnes que je connais, et beaucoup d'autres que je ne connais pas. »

 Gilles Farrugia Maire-adjoint



TU AS OBTENU TON PERMIS INTERNET, BRAVO !

Respecte bien les engagements que tu as pris en signant avec tes parents la charte inscrite dans ton **CODE DE BONNE CONDUITE SUR INTERNET**. Ainsi, tu pourras vivre le meilleur de l'aventure Internet en toute sécurité.



CARNAVAL SOUS L'OcéAN

Pour la nouvelle édition du Carnaval, nous avons assisté à une joyeuse déambulation avec un petit banc de poissons multicolores et une belle raie manta. Les familles bonimontaines ont participé aux ateliers Carnaval et contribué à la réussite de cette journée ! Merci également aux pâtisseries et pâtisseries pour leurs délicieux gâteaux, les enfants du séjour Évasion auront de quoi se faire plaisir cet été ! Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Céline Delia, Directrice ACM Évasion
Virginie Sonjon, Adjointe à la Petite Enfance



DES ATELIERS PARTICIPATIFS POUR CO-CONSTRUIRE UNE BELLE DÉAMBULATION !

De nombreuses familles bonimontaines se sont retrouvées au centre du Tartaix les samedis 15 et 22 mars afin de participer aux ateliers Carnaval sous l'océan. Ces ateliers permettent de se retrouver en famille ou entre amis et de faire ensemble. Cette année, les enfants ont réalisé une raie manta géante et les familles ont confectionné des chapeaux poissons. Un atelier couture avec de belles méduses et des raies version « polaire » à rencontré un vif succès. Ces ateliers participatifs offrent un espace où chacun peut exprimer sa créativité et contribuer à la réalisation d'une belle déambulation.



Céline Delia, Directrice ACM Évasion

ESCAPADE

Un nouvel espace dédié aux enfants de l'accueil de loisirs.

Le mercredi 8 janvier 2025, les enfants de l'accueil de loisirs ont pris possession de leurs nouveaux locaux, spécialement conçus pour répondre aux besoins des 3-11 ans. Ces espaces modernes et lumineux offrent désormais des conditions d'accueil optimales pour les activités quotidiennes et les projets. Les différentes salles ont été pensées pour favoriser le bien-être et l'autonomie des enfants, avec des coins lecture confortables, des espaces de jeu modulables et des ateliers créatifs adaptés à chaque tranche d'âge.

L'équipe d'animation dispose maintenant d'un véritable outil pédagogique pour développer des projets innovants. La structuration des locaux et les différentes salles permettent d'organiser des activités collectives tout en conservant des espaces plus intimistes pour les petits groupes. Le mobilier ergonomique et le matériel pédagogique de qualité contribuent à créer un environnement stimulant où les enfants peuvent s'épanouir en toute sécurité. Cette nouvelle structure témoigne de l'engagement de la municipalité en faveur du bien-être des jeunes habitants et de la qualité des accueils périscolaire et extrascolaire dans notre commune.



 **Virginie Sonjon,**
Adjointe à la jeunesse



LES VACANCES DU CENTRE ÉVASION DANS LES NOUVEAUX LOCAUX !

L'équipe Évasion a investi les nouveaux locaux du Tartaix, au programme de cette semaine festive :

La préparation du Carnaval « Sous l'océan » avec la plasticienne Rony MatDuRêve, cette année la flore et la faune des océans étaient à l'honneur, poissons casque, scaphandrier ou encore raie géante ont fait partie de la déambulation du Carnaval. L'équipe en a profité pour sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement avec des activités ludiques.



L'équipe d'animation a préparé un programme varié avec du sport, du théâtre, des danses collectives ou encore des activités créatives ! Ces activités sont choisies par les enfants en fonction de leurs envies !

Le spectacle « Drôle de cœur » a été proposé à tous les enfants. Ce spectacle de clown poétique met en avant la thématique du don d'organes. Toute l'équipe du centre Évasion vous donne rendez-vous aux prochaines vacances !



ASSOCIATIONS

LE POINT INFO LOUP LYNX

Le récent déclassement du loup de la Convention de Berne, à la demande de la Présidente de la Commission Européenne à qui un loup aurait tué un poney, est un coup de massue pour la population de loups en France, qui se trouve dans une situation critique après plus de dix années de tirs, qui ont massacré des centaines de loups, mettant leur présence sur notre territoire en très grand danger d'une nouvelle éradication si les tirs devaient continuer.

Les loups solitaires, aperçus ici et là, sont à la recherche d'un congénère qu'ils ne trouvent pas (quand il s'agit de loups, c'est à la mode en ce moment de voir des loups partout, mais dans la majorité des cas, ce sont des chiens), ces loups solitaires, ne sont nullement une installation de l'espèce comme on peut le lire et l'entendre dans les médias, mais au contraire, le signe d'une catastrophe annoncée. Un loup solitaire ne peut pas chasser, il se nourrit mal, de baies, de rongeurs, s'affaiblit, et finit par mourir de faim ou être abattu.

Une situation affligeante dans notre pays, au moment où il n'est question que de préserver la biodiversité, où le loup occupe une place indispensable pour réguler et équilibrer les populations d'ongulés sauvages et de sangliers.

Là où sont placés les chiens patous, ces vrais éleveurs qui font ce travail de protection, ne perdent plus de moutons par prédation, et nous avouent que si demain le loup disparaît, ils garderont les patous, à cause des attaques de chiens errants, souvent des chiens de chasseurs.

Il ne faudrait pas revivre le dernier loup qui avait été tué en janvier 1954, à Sermerieu dans le Nord Isère, où il est toujours empaillé.

 **Samuel Gentit, Président**



CLUB MONTBONNOT RUNNING

Retour sur l'événement découverte des parcours

Le soleil brille ce matin du samedi 5 avril et tout est calme dans le village. Vraiment calme ? Non ! Un groupe d'irréductibles marcheurs et coureurs est en train de se réunir devant le gymnasium du Pré de l'Acqua. À l'invitation de Courpasivix, chef de Montbonnot Running, cette quarantaine de Bonimontains, et voisins, partent à l'assaut des quatre circuits balisés de course et marche de Montbonnot-Saint-Martin.

Accompagnée par le club, la petite troupe avance d'un pas léger et vaillant à travers la plaine et les hauteurs, les chemins et sentiers. Avec courage, ils affrontent les cailloux, les racines, les pirates et les plus hauts sommets. Comme d'habitude, l'aventure se termine autour d'un banquet. Bon ! Le banquet c'était des madeleines et du thé, les pirates c'étaient des moucherons et le sommet est juste à 370 m. Mais c'était une belle aventure !

Vous pouvez retrouver les quatre parcours balisés sur le site web de la Mairie. Vous souhaitez découvrir le club Montbonnot Running, comme dirait Astérix : " Par Toutatis ! Venez essayer ! "

Infos : montbonnotjogging38@gmail.com ou en scannant le QRcode

Le Comité d'animation de Montbonnot-Saint-Martin a commencé l'année 2025 de manière festive avec le traditionnel repas des bénévoles. Le 31 janvier, 42 personnes (sur les 60 bénévoles inscrits) rejoignaient le restaurant Le Saint Augustin à Meylan, résolu à prendre un temps pour eux, pour mieux se connaître, accueillir les nouveaux, évoquer les bons moments de service de 2024, profiter d'une pause dans leur bénévolat, etc.

Après un petit mot de bilan et de remerciements du président du comité suivi d'un buffet, place a été faite à la danse jusqu'à tard dans la nuit.

Une initiative chaque année appréciée et attendue par tous ces volontaires, dont le renouvellement se fait de manière sereine.

Puis, pour rester sur une note conviviale, le Comité d'animation a décidé de se lancer pour la première année dans l'organisation d'un loto sur la commune, le samedi 22 mars.

La recherche des dons par les bénévoles a été fructueuse puisque près de 100 lots étaient mis en jeu pour une valeur dépassant les 6 500 €.

Pour cette première édition du loto organisée par les bénévoles du Comité d'animation, la salle du bâtiment Stryker ne pouvait pas recevoir plus de monde que les quatre-cents premiers participants dès la première heure après l'ouverture des portes.

Il a fallu refuser l'accès à près d'une centaine de personnes pour cette nouvelle manifestation et nous tenons à nous excuser auprès d'elles.

Au cours de cette soirée, deux entractes ont permis à chacun de se restaurer, et rapidement, tous les stocks étaient épuisés. En fin de soirée, l'ensemble des bénévoles présents ont rapidement fait le rangement des centaines de tables et de chaises ainsi que de tout le matériel avant de rentrer chez eux pour un repos bien mérité.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont pris part à la préparation et au déroulement de cette manifestation.

Nous remercions tous les partenaires qui, grâce à leurs dons, ont participé à la réussite de ce loto.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition en 2026, dans des lieux encore plus grands, afin de recevoir tous les amoureux du loto.

Enfin, le Comité d'animation s'active déjà pour les prochains événements du premier semestre :

- **Mercredi 18 juin** : représentations théâtrales à la Maison des Arts, l'après-midi avec l'atelier enfants puis celui des ados et en soirée avec l'atelier adultes (programme à venir).
- **Samedi 28 juin** : la Fête du village (programme à venir).

 **Joël Serpollet,**
Président du Comité d'animation



Soirée du loto



Les gagnants



Le gros lot



Repas des bénévoles, mot du président



Repas des bénévoles



ASSOCIATIONS



ADAMEB, CAMPAGNE 2025 DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

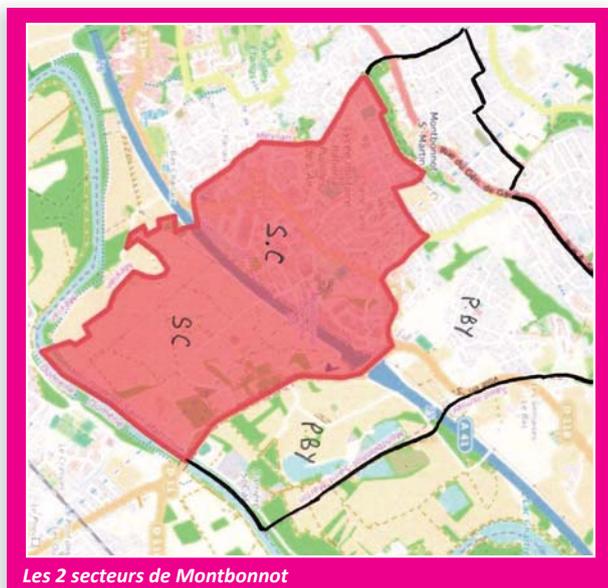
(Vespa Velutina – ou frelon à pattes jaunes et thorax noir – ou encore frelon « mangeur d'abeilles »)

Suite aux messages déjà publiés dans les derniers flash infos, Adameb continue sa campagne d'information, de sensibilisation et d'appel à la participation active de la population. Pilotée au niveau départemental par le GDSA 38 (section apicole), animée sur nos deux communes par Adameb et supervisée par les référents frelons asiatiques (FA) communaux, la campagne de printemps 2025 de lutte contre les FA démarrée début mars se poursuivra jusqu'à la mi-mai (préconisation du GDSA). Elle se différencie des précédentes par un plus grand nombre de piègeurs non apiculteurs et un quasi doublement du nombre de pièges (total d'environ 250 pièges sur Biviers et Montbonnot-Saint-Martin).



Organisation de la campagne

RÉFÉRENTS FA : le territoire de Montbonnot-Saint-Martin a été divisé en deux secteurs (Cf Plan 1) gérés par les référents Pierre Béguery (PBY) et Sabine Coquillart (SC), en charge d'organiser et superviser le piégeage. Ces référents peuvent être contactés par les habitants en cas d'observations de FA ou de nids primaires.



Les 2 secteurs de Montbonnot

Le matériel de piégeage leur a été fourni par Adameb qui bénéficie de subventions communales pour leur achat.

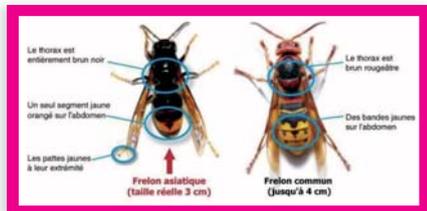
Nouveauté par rapport aux deux campagnes précédentes, les territoires de la plaine entre autoroute et Isère ont été équipés de pièges.

PIÉGEAGE : Les deux secteurs ont été subdivisés en plusieurs sous-secteurs dans lesquelles ont été répartis nos pièges aussi continuellement que possible (exemple dans le sous-secteur 1, cf plan 2).

Nouveautés par rapport aux années précédentes, beaucoup plus de pièges installés et participation de nombreux particuliers non apiculteurs. Les données du piégeage seront colligées et envoyées au GDSA.

SIGNALEMENT DES FA ET DES NIDS PRIMAIRES

Le FA est facilement reconnaissable, plus petit que l'euro-péen à patte jaune, à thorax noir avec une grosse bande orangée sur son segment abdominal.

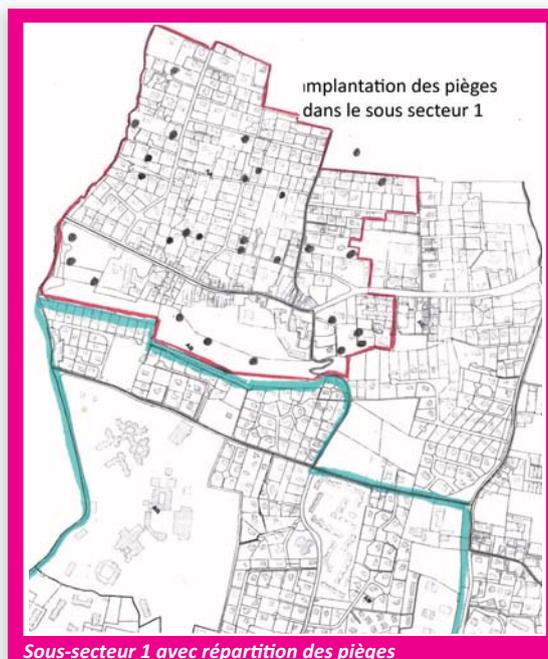


Comparaison entre frelon asiatique et européen

Les nids primaires le sont également. Encore faut-il observer attentivement son environnement eu égard à leur

petite taille. Ces petits nids de taille inférieure à une balle de tennis, le plus souvent construits en proximité des maisons (haies, garage, abris de jardin, tas de bois, dépassé de toit...) passent souvent inaperçus. Votre mobilisation est indispensable pour leurs signalements. Vous pouvez contacter les référents FA qui se déplaceront pour les détruire.

Coordonnées des référents : [Sabine Coquillart - frelonsasiatiques.msn@sfr.fr](mailto:Sabine.Coquillart@frelonsasiatiques.msn@sfr.fr) / [Pierre Béguery - beguery@free.fr](mailto:Pierre.Beguery@free.fr) - 06 62 94 03 75



Sous-secteur 1 avec répartition des pièges

Le frelon asiatique a été classée espèce exotique envahissante et nuisible de catégorie 2

Le frelon asiatique grand prédateur d'insectes représente un danger majeur pour les abeilles et la biodiversité. Des campagnes de lutte sont organisées sur l'ensemble du territoire national pour limiter son développement qui demeure malheureusement très préoccupant.

SOU DES ÉCOLES

Ces derniers mois ont marqué le retour des festivités organisées par l'association du Sou des Écoles, comme la buvette du manège, la traditionnelle chasse aux œufs... mais ce sont surtout deux événements qui nous ont permis de réunir les enfants. En effet, le Sou a pu offrir des animations aux petits comme aux plus grands !

Ainsi, avant les fêtes de fin d'année, "C la compagnie" a proposé un spectacle intitulé "un cadeau pour le Père Noël" à tous les enfants de maternelle. Nous tenons à adresser un grand merci à tous les enseignants, les Atsem, les services techniques de la Mairie pour leur aide ainsi qu'à la compagnie.

Les élémentaires du Tartaix et du Bourg ont, quant à eux, plongé dans l'univers de la magie grâce à Jordan Praz qui est intervenu une journée dans chacune des écoles. CP, CE1 et CE2 ont fabriqué et appris à réaliser trois tours de magie alors que les CM1 et CM2 découvraient les secrets de six tours. Une fois de plus, merci à tous les enseignants, au périscolaire du Tartaix, à notre magicien et surtout aux enfants d'avoir participé à la réussite de ces journées.

Ces animations ont connu un franc succès ! Alors, pour que les yeux de nos enfants continuent de briller, franchissez le pas et faites grandir l'équipe du Sou des écoles ! On a besoin de vous !

Nous vous donnons **rendez-vous** pour la **fête des écoles le 28 juin**.



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux et sur notre site Internet

<https://sites.google.com/view/soudescolesdemontbonnot/?pli=1>

 L'équipe du Sou des Écoles



Ateliers magie par Jordan Praz à l'école du Tartaix



Spectacle de "C la compagnie", "un cadeau pour le Père Noël" offert aux élèves de maternelle



JUDO

De gauche à droite, voici nos quatre compétiteurs du Club Karaté Shotokan Montbonnot-Saint-Martin qui ont participé au niveau départemental en janvier 2025 :

- Giulian Miola (poussin, 3^{ème} en Kata, partie technique, et en combat).
- Tobias Martin, (benjamin, a participé en Kata).
- Aedan Javey, (pupille, 3^{ème} en Combat, a participé en Kata).
- Valentina Miola, (minime, a participé en Kata).

Prochaine étape, niveau Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

 Florence Duneigre



ASSOCIATIONS

MONTBONNOT BRIDGE SUR TOUS LES FRONTS

Début décembre, le traditionnel Tournoi des dindes suivi d'un repas festif a clos l'année 2024 en beauté avec la participation de 56 joueurs enchantés. L'année 2025 a démarré fort avec le tirage des rois le 6 janvier suivi du tournoi des bugnes le 24 février. Une sortie à Chamrousse a également été organisée en février dans le chalet de l'Alpes Club avec le matin par un temps magnifique, une petite randonnée dans la neige, suivie d'un délicieux repas avant de se retrouver, cartes en mains, pour un tournoi de régularité animé et convivial.

Le 29 mars, Montbonnot Bridge, associé à quatre autres clubs (Biviers, Grenoble, Meylan et Saint Ismier) a eu la grande fierté de pouvoir réunir plus de 200 joueurs pour un tournoi caritatif à Montbonnot-Saint-Martin, dans la salle Stryker. Ce grand tournoi de bridge au profit de l'association « Espoir Isère contre le cancer » a permis de remettre à Martine Deletraz-Delporte, Présidente de l'association, un chèque d'un montant de 6 110 €. Nous tenons à remercier tout particulièrement la municipalité de Montbonnot-Saint-Martin pour la mise à disposition de cette grande salle ainsi que l'ensemble des bénévoles des cinq Clubs partenaires. Un grand bravo aussi aux bénévoles d'Espoir qui ont piloté et coordonné remarquablement l'opération.

Contact : *Alain Tosi, Président de Montbonnot Bridge, 06 10 72 11 78 ou montbonnotbridge@gmail.com*



TERANGA GRESIVAUDAN

Teranga Grésivaudan remercie la Mairie pour son soutien dans le combat que nous menons ensemble pour développer les villages en Casamance au Sénégal. La saison des pluies étant terminée, place maintenant au maraîchage qui va durer jusqu'en juin. Le Lycée Technique Agricole Émile Badiane de Bignona s'occupe toujours de la formation permanente. Oui, les populations peuvent vivre de l'agriculture et être autonomes. Notre objectif est d'attirer les jeunes pour un retour dans les villages en les dissuadant d'aller en Europe. Les femmes du périmètre maraîcher vous remercient de votre geste solidaire.

Michel Coly
Président Téranga Grésivaudan





ASSOCIATIONS

UNE BONIMONTAINE 4^{ème} DAUPHINE MISS ISÈRE

Emma Tournigand, une jeune étudiante de 19 ans, fait la fierté de Montbonnot-Saint-Martin. Actuellement en deuxième année de Bachelor Gestion des Entreprises et des Administrations à Grenoble, Emma s'est classée 4^{ème} Dauphine à l'élection de Miss Isère 2025. Cet événement s'est tenu le samedi 5 avril dernier à la salle du Diapason à Saint-Marcellin, en présence de Miss France 2020, Clémence Botino, présidente du jury.

Passionnée de mode, de voyages et de gastronomie, Emma s'est lancée dans ce défi pour gagner en confiance et vivre une expérience humaine unique. Son parcours à l'élection de Miss Isère témoigne de sa détermination et de son talent, lui permettant de se placer parmi les meilleures candidates. En parallèle de ses études, elle poursuit sa carrière de mannequin en posant pour des marques locales. Elle espère continuer à briller dans le monde de la mode et relever de nouveaux défis professionnels. Vous pouvez la suivre sur Instagram : [@emma.tngd](https://www.instagram.com/emma.tngd)



THE ROLLING ADVENTURERS

Le 8 février dernier, la troupe de théâtre « Arc en Ciel » est venue jouer à la Maison des Arts « La Locandiera » au profit de l'association bonimontaine « The Rolling Adventurers ».



La pièce s'est jouée à guichet fermé ! En effet, plus de 200 personnes sont venues rire et se divertir dans cette belle salle, gracieusement mise à notre disposition par la Mairie de Montbonnot-Saint-Martin.

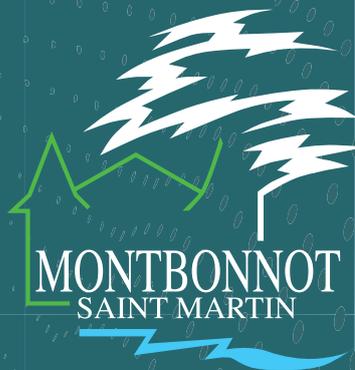
Les bénéfices de cette soirée permettront d'acheter du matériel afin de faciliter l'accès à la montagne et aux sports à des personnes à mobilité réduite. (ski, randonnées en montagne, plongée sous-marine...)

Vous pouvez adhérer, verser vos dons ou simplement suivre notre actualité à l'adresse suivante :

www.therollingadventurers.fr

Le saviez-vous ?

La place Michel Geindre située devant l'église de Montbonnot-Saint-Martin porte le nom du maire qui l'a pensée. Maire de 1977 à 1985, Michel Geindre et son équipe municipale ont souhaité « modifier la structure linéaire du vieux bourg » pour laisser place à un lieu de vie aéré. À l'origine, les remparts du parc Miribel descendaient jusqu'au parvis de l'église, et de nombreux grands arbres donnaient un aspect sombre au lieu.



Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tél. 04 76 90 56 36
mairie@montbonnot.fr
www.montbonnot.fr



IntraMuros